068-226800019-20150703-0000015213-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 08/07/2015

Réception par le Prefet : 08/07/2015

Publication: 10/07/2015

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de





N° CP-2015-7-11-1 **Séance du** vendredi 3 juillet 2015

SOUTIEN AU PROJET TRANSFRONTALIER "LES JOURNEES DE L'ARCHITECTURE 2015"

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

l'Assemblée

PRESENTS:

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES: MM. BECHT, GRAPPE, JANDER, Mme ORLANDI.

ABSENT: M. DELMOND

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-11-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif 2015 des actions transfrontalières, européennes et internationales,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de soutenir la Maison Européenne de l'Architecture Rhin Supérieur à hauteur de 3 000 euros pour l'organisation des Journées de l'Architecture 2015 qui auront lieu du 25 septembre au 24 octobre 2015.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2015.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité